

# NOTICE DESCRIPTIVE DES CYCLOMOTEURS type 8000 - TENOR S 4 <sup>Réf. 8303<sup>1</sup>FR</sup>

CONSTRUITS PAR LA Société Industrielle Nouvelle de Fabrication pour l'Automobile et le Cycle

S.A. régie par les Articles 118 à 150 de la Loi sur les Sociétés Commerciales au Capital de 27.200.000 F  
68, Boulevard de Verdun — 92 - COURBEVOIE — Registre du Commerce Seine 65 B 5231

Marque : VELOSOLEX

Type : 8000 - Modèle TENOR S 4.

Genre : cyclomoteur.

Poids total autorisé en charge : 180 kg.

Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1.

## Nom et adresse du Constructeur :

Société Industrielle Nouvelle de Fabrication pour l'Automobile et le Cycle (VELOSOLEX).  
68, boulevard de Verdun.  
92400 COURBEVOIE.

## I — CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

Nombre d'essieux et de roues : 2.

Roue motrice : roue arrière.

Pneumatique : 2 1/2 x 17.

Constitution du châssis :

- cadre : poutre de section carrée de 100 x 100 en tôle d'acier doux de 1,5 mm d'épaisseur, emboutie et assemblée par soudures.
- Autres éléments du cadre : en tôle d'acier (épaisseur 1,5 mm et 2,5 mm) emboutis assemblés par boulons) ou soudés.

Emplacement et disposition du moteur : à l'avant du pédalier.

## II — DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême : 1,100 m.

Dimensions maxima (hors tout) du véhicule carrossé :

Largeur : 0,645 m.

Longueur : 1,661 m.

Hauteur libre au dessus du sol 0,15 m

Porte à faux, sur roue AV 0,277 m, sur roue AR 0,284 m

Poids du véhicule carrossé en ordre de marche : 52,500 kg.

Poids total autorisé en charge : 180 kg. . sur AV 24,8 kg

Maximum autorisé sur roue AV 125 kg. . sur AR 27,7 kg

Maximum autorisé sur roue AR 125 kg.

## III — MOTEUR.

Type : explosion - cycle à 2 temps.

Nombre et disposition des cylindres : 1 horizontal.

Emplacement et commande de distribution : système à 3 lumières et pré-compression dans carter - piston sans déflecteur.

Alésage : 40,4 mm - Course : 39 mm - Cylindrée : 49,99 cm<sup>3</sup>.

Taux de compression : 7,8.

Carburant normalement utilisé : essence.

Réservoir de carburant : constitué par le volume du cadre-poutre.

Contenance : 4,5 litres.

Puissance réelle maximum : 1,8 cv DIN

Régime de rotation du moteur :

Maximum : 6.300 tours/minute.

Correspondant au couple maximum : 3000 tr/mn.

Correspondant à la puissance maximum : 4500 tr/mn.

Echappement : Silencieux basé sur la réflexion des ondes sur parois insonores constitué d'un cylindre avec chicane intérieures, fixé longitudinalement sur le côté droit du véhicule.

Le niveau sonore produit par le véhicule et mesuré dans les conditions de l'arrêté ministériel du 13-4-72, est de : 72 dB.

Alimentation du moteur : Carburateur DELLORTO SHA 14-12.

Silencieux sur l'aspiration DGM 9863 S.

2 cheminées de 8 x 50.

Allumage par volant magnétique et bougie : avance fixe à l'allumage : 23° avant PMH.

Graissage moteur : par adjonction d'huile à l'essence.

Refroidissement : par air ambiant.

## IV — TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage multidisques baignant dans l'huile.

Boîte de vitesses 4 rapports sélecteur au pied

Transmission 1<sup>re</sup> vitesse :

1° par engrenage hélicoïdal 16/63 rapport 1/3,937.

2° par engrenage droit dans boîte de transmission 10/33 rapport 1/3,3.

3° rapport total (1° x 2°) sortie moteur : 1/12,992.

4° rapport moteur roue arrière 14/43 : 1/3,07.

5° rapport final roue arrière (3° x 4°) : 1/39,903.

Transmission 2<sup>e</sup> vitesse :

1° par engrenage hélicoïdal 16/63 rapport 1/3,937.

2° par engrenage droit dans boîte de transmission 15/29 rapport 1/1,933.

3° rapport total (1° x 2°) sortie moteur : 1/761

4° rapport moteur roue arrière 14/43 : 1/3,07.

5° rapport final roue arrière (3° x 4°) : 1/23,373

Transmission 3<sup>e</sup> vitesse :

1° par engrenage hélicoïdal 16/63 rapport 1/3,937.

2° par engrenage droit dans boîte de transmission 18/26 rapport 1/1,444.

3° rapport total (1° x 2°) sortie moteur : 5,685.

4° rapport moteur roue arrière 14/43 : 1/3,07.

5° rapport final roue arrière (3° x 4°) : 1/17,46

Transmission 4<sup>e</sup> vitesse :

1° par engrenage hélicoïdal 16/63 rapport 1/3,937.

2° par engrenage droit dans boîte de transmission 20/24 rapport 1/1,2.

3° rapport total (1° x 2°) sortie moteur : 1/4,724.

4° rapport moteur roue arrière 14/43 : 1/3,07.

5° rapport final roue arrière (3° x 4°) : 1/14,5.

Avec des pneumatiques 2 1/2 x 17, dont la circonférence de roulement sous charge de 119 kg (véhicule + 70 kg conducteur) : 1,70 m.

Au régime du moteur de 1000 tours/minute (régime compris en 1<sup>re</sup> vitesse) la vitesse serait de : 2,625 km/h.

2<sup>ème</sup> 4,364 km/h, 3<sup>ème</sup> 5,841 km/h, 4<sup>ème</sup> 7,030 km/h

Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort à : 44,290 km/h

## V — SUSPENSION.

Arrière : par ressorts hélicoïdaux extérieurs à tubes télescopiques.

Avant : par ressorts hélicoïdaux extérieurs à tubes télescopiques.

## VI — DIRECTION.

Directe, à action sur la roue AV.

## VII — FREINAGE.

Sur roue avant : par frottement de 2 garnitures du type FERODO de 17 mm de large et 65 mm de long chacune (surface 11,05 cm<sup>2</sup>) à l'intérieur d'un tambour en acier de 83 mm de diamètre solidaire du moyeu AR.

Commande par câble sous gaine à partir d'un levier placé à la poignée du guidon compensation d'usure par manette de réglage rapide retendant le câble.

Sur roue arrière : identique au précédent, mais 2 garnitures du type FERODO de 17 mm de large et 72 mm de long (surface 12,24 cm<sup>2</sup>) et tambour de  $\phi$  : 80 mm.  
Commandé par pédale au pied droit.

### VIII — ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

Feu de route : à l'avant, un projecteur rond agréé, dans le plan longitudinal de symétrie du véhicule et émettant vers l'avant une lumière jaune.

Feu rouge : à l'arrière, un feu rouge fixé sur la partie AR du porte-bagages dans le plan de symétrie du véhicule, et émettant vers l'arrière une lumière rouge.

Dispositif réfléchissant : agréé, fixé sur le corps de feu rouge.

### IX — DIVERS.

Avertisseur : électrique placé sur la fourche avant.

Plaques et inscriptions réglementaires : fixées sur le carter moteur.

Le numéro de moteur est frappé à froid sur la plaque du carter moteur et est visible sans qu'il soit nécessaire d'enlever le capot moteur.

L'indication de la cylindrée est gravée sur le cylindre moteur.

Le numérotage dans la série du type commence au n° 8 500 000

Une plaque constructeur, fixée par rivets sur la douille de direction, portant le nom du constructeur la cylindrée, le type, le numéro de série, l'indication "CM" ainsi que l'indication du lieu et de la date de la réception par le service des mines.

### PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur, le 23 JANVIER 1974 que le véhicule n° 8 500 000 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série VELOSOLEX type 8000 modèle TENOR S 4 satisfait aux dispositions des articles R 69 à R 73, R 188 et R 194 à R 199 du code de la route et des arrêtés pris en application.

Paris, le 27 MARS 1974  
L'Ingénieur des TPE (Mines)  
(Signé : **LOURD**)

Paris, le 27 MARS 1974  
L'Ingénieur des Mines  
(Signé : **MOYER**)

Vu et approuvé  
Enregistré sous le n° AU.869.73  
Paris, le 27 MARS 1974  
L'Ingénieur en Chef des Mines  
(Signé : **PROUST**)

### CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Nous soussignés, **Société Industrielle Nouvelle de Fabrication pour l'Automobile et le Cycle S.A.**, constructeur, certifions :

a) Que le véhicule :

- 1° Genre : Cyclomoteur.
- 2° Marque : **VELOSOLEX**
- 3° Type : **8000 TENOR S 4.**
- 4° Numéro dans la série du type
- 5° Source d'énergie : **ESSENCE et HUILE 2 temps.**
- 5° bis Cylindrée (en cm cubes) : **49,99.**
- 6° Carrosserie : **SOLO.**
- 7° Nombre de places assises (y compris le conducteur) : **1**
- 8° Charge utile : **137,5 kg**
- 9° Poids à vide : **52,5 kg**
- 10° Poids total autorisé en charge : **180 kg**

est entièrement conforme au type décrit plus haut;

b) Que ce véhicule sort de nos usines

le .....  
pour être livré à .....  
.....

Fait à COURBEVOIE, le.....

**Société Industrielle Nouvelle de Fabrication pour l'Automobile et le Cycle**  
**S. I. N. F. A. C. (VELOSOLEX)**  
S.A. régie par les articles 1832 et 1833 du Code de Commerce sur les Sociétés Commerciales à responsabilité limitée au capital de 27.200.000 Francs  
08, Boulevard de Verdun  
92000 COURBEVOIE  
Téléphone : 333.37.15  
R. C. Paris 65 B 5231  
N° d'Entr. 266 92 026.1012

« Toute transformation du châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 à 62, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus doit faire l'objet d'une déclaration à la préfecture ».